

AUTOMOBILE/SOCIAL : FO signe l'accord négocié avec la direction de Stellantis mais reste vigilant

Dans un communiqué de presse, le syndicat FO prend acte de l'accord négocié avec la Direction du groupe automobile [STELLANTIS](https://www.stellantis.com/fr) qui aboutit à une hausse de 5,3% des salaires, ainsi qu'une hausse et la revalorisation des primes, mais explique rester vigilant : « Parce qu'il est le syndicat de la fiche de paie et du pouvoir d'achat, FO confirme sa signature pour garantir une hausse des salaires dès le 1er janvier 2023. Mais FO, 1ère organisation syndicale du Groupe Stellantis, entend maintenir sa vigilance sur l'inflation en vue de la clause de revoyure du mois de juin. FO fera entendre la voix de tous les salariés au sein de la commission de suivi de l'accord qui sera évidemment réservée aux seules organisations signataires. ». <https://www.stellantis.com/fr>